

# Approche de la Permaculture en Agriculture Biologique

## Objectifs de la formation

Comprendre ce qu'est la Permaculture, positionner son système quant à cette approche et mettre en avant les atouts de son environnement

## Déroulé

Les bases théoriques de la Permaculture : Stratégies, techniques et outils adaptés à cette approche en AB ( Définition, éthique et conception ("design"), synergies avec d'autres formes d'agriculture, approche globale de l'organisation de la ferme (zones/ secteurs), gestion d'eau et d'espace, utilisation des micro-climats, le jardin forêt, témoignages et retours d'expériences)

Les points forts et faibles de la Permaculture en milieu agricole : quels sont les propres atouts et contraintes de mon système? (Témoignages et retours d'expériences d'agriculteurs permaculteurs, définition des objectifs, description et organisation de la ferme, approche économique, stratégies mises en place (Témoignages d'agriculteurs de l'Hérault, Aude), la gestion de l'eau (introduction à l'atelier pratique))

Lieu : CFPPA Agropolis, à Montpellier

Atelier pratique : Comment repérer les courbes de niveau sur un terrain pour une gestion de l'eau et des sols optimale sur la parcelle ?

Tour des parcelles, observation, repérage et marquage des courbes de niveau, présentation de l'implantation de buttes permanentes

Lieu : Terracoopa, Domaine de Viviers, à Clapiers

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 12/04/2013

### Tarifs

Adhérent 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

CIVAM Bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta - CS 50023

34875 LATTES Cedex

tél : 04 67 06 23 90

contact@bio34.com

Prévoir des bottes pour l'après midi

## Dates, lieux et intervenants

**16 avr 2013**

09:00 - 17:30 (7hrs)

CFPPA Agropolis

34093 Montpellier

Kris FRENCH : certifiée en Permaculture

Estelle BELBES : Animatrice CIVAM Bio 34

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

-

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))